

Dix-huit partenaires pour l'emploi saisonnier

09/01/2013 05:38



Travaux saisonniers: regrouper les besoins pour une offre d'emploi locale et plus stable. - (Photo archives NR)

Trans Valoire, charte pour rationaliser l'offre d'emplois saisonniers et la proposer à la main-d'œuvre locale, a été signée lundi.

Nous, acteurs publics, sommes là pour donner aux entreprises un environnement et un contexte favorables à l'emploi : Louis Buteau, président de la Maison de l'emploi du Blaisois présidait, lundi, en début d'après-midi, dans les locaux de la Maison de l'emploi avenue de Vendôme, à Blois, la signature de la charte pour les métiers saisonniers. Et ils ne sont pas moins de dix-huit à avoir officialisé le projet Trans Valoire destiné à sécuriser les emplois saisonniers.

La mise en œuvre de cette charte est partie d'un constat: en Loir-et-Cher, il y a 11.000 contrats saisonniers chaque année. Dont 5.000 dans le périmètre du Pays des Châteaux (Agglopolys Grand Chambord) dans plusieurs secteurs d'activité dont le tourisme (et l'hôtellerie restauration), l'agriculture et le nucléaire (avec les grands chantiers de révision et de démantèlement).

« La charte a pour objectif de faciliter les recrutements locaux et de rendre plus attractifs et moins précaires les emplois saisonniers. Notre collaboration doit permettre de développer la formation pour ces emplois, de donner les conditions de logements et de mobilité aux salariés et de mettre en réseau les entreprises pour qu'elles travaillent ensemble en offrant un enchaînement de contrats pour une stabilité de l'emploi », précisait l'élu blésois devant un auditoire convaincu de la nécessité d'organiser ce marché de l'emploi local et de lui permettre d'embaucher une main-d'œuvre locale en créant des « boucles » saisonnière permettant de garantir aux employés une stabilité.

« Une aide à l'emploi local auprès des acteurs locaux » : Christophe Degruelle, président d'Agglopolys. « Il est important d'être nombreux à s'engager pour créer des "circuits courts" de l'emploi » : Gilles Clément, président du Grand Chambord. « La Région intervient dans le projet dans le cadre de sa compétence en matière de formation et de logement des travailleurs saisonniers » : Yann Bourseguin, vice-président du conseil régional. « On a besoin de mettre en réseau les informations concernant l'emploi et de permettre la rencontre entre les besoins et les demandes. Nous sommes 18 signataires aujourd'hui, exemple du "lasagne" territorial qui induit la nécessité de coordonner nos efforts » : Maurice Leroy, député et président du conseil général. Les partenaires, avant de parapher le document, ont exprimé leur engagement par quelques mots...

Premier bilan de Trans Valoire avant l'été, six mois pour savoir si cette offre de service aux entreprises et aux salariés a permis de faciliter l'accès aux emplois saisonniers et de rendre plus pérennes les contrats saisonniers.

Blog Transvaloire.com ; www.maison-emploi-blaisois.com

les partenaires

- > Conseil général.
- > Conseil régional.
- > Communauté d'agglomération de Blois Agglopolys.
- > Communauté de communes Grand Chambord.
- > Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)
- > Chambre de commerce et d'industrie.
- > Chambre de métiers.
- > Chambre d'agriculture.
- > Maison de l'emploi de Saint-Laurent-Nouan.
- > Observatoire des territoires et de l'économie de Loir-et-Cher.
- > Pôle emploi.
- > Office de tourisme Blois Chambord.
- > Chambre départementale de l'industrie hôtelière.
- > Mission locale du Blaisois.
- > FDSEA.
- > Groupement d'employeurs métiers partagés.
- > Association Peren (Promotion de l'emploi et des ressources des entreprises prestataires du nucléaire).